

Département du Gers

Mairie de
Lombez



Commune de Lombez

PLAN LOCAL D'URBANISME

1^{ère} modification

3 - PARTIE REGLEMENTAIRE

3.3 - Emplacements réservés

1^{ERE} MODIFICATION :

Prescrite le :
13 avril 2023

Approuvée le :

Exécutoire le :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du :

Atelier soletcité

- Urbanisme et Architecture -
Société coopérative et participative

23 route de Blagnac 31200 TOULOUSE
Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78

Courriel : contact@soletcite.com - Site internet : soletcite.com

3.3